



COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION STATUTS – MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

• PRIMO : PRESENTS

M. Jean-Yves AUBREE, M. Claude BOSSARD, M. Jean-Yves PALIN, M. Bernard PAGNON, M. Jean-Régis DE VANSSAY, M. Samuel AUBREE.

• SECUNDO : ABSENTS

Aucun.

• TERTIO : OBJECTIF(S)

Développer, réactualiser, et débattre du projet de modification des statuts de l'U.N.C. de Luc-sur-Mer.

• QUARTO : TRAVAIL ACCOMPLI

Une première ébauche d'une bonne moitié du projet a été écrite. Le règlement intérieur a été abordé mais n'a pu être concrétisé encore. Les nouveaux articles relatifs au droit à l'image, au présidents d'honneur, et la réactualisation des membres actifs, entre autres, ont été abordés et débattus. Séance tenue de 18h00 à 20h30.

• QUINTO : TRAVAIL A ACCOMPLIR A LA PROCHAINE REUNION (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Rajouter le logo dans les statuts
- Pour le règlement, déterminer sa force juridique, ses possibilités de modifications, et que les membres y adhèrent
- Ajouter gestion du compte bancaire
- Ajouter liste des valeurs de l'UNC [L'une d'elle est : *Participer aux manifestations patriotiques dans la mesure des moyens des membres*]
- Définir les droits et devoirs du membre dans le règlement intérieur
- Définir les possibilités de création de commission, par qui, qui détermine leurs pouvoirs etc...
- Bien définir les pouvoirs et attribution du comité et du bureau
- Réorganiser les articles et ordonner le plan des statuts

• SEXTO : DATE DE LA PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion est fixée au Jeudi 10 octobre 2019, au siège social de l'association.

• SEPTIMO : ANNEXES

Le projet établi ce jour est annexé au présent compte rendu sous le nom *Annexe_01_CS_17_09_2019*.